

Lettre ouverte Pour diffusion immédiate

POUR UN VRAI RECYCLAGE DU VERRE AU QUÉBEC

Avec la récente sortie de la Communauté métropolitaine de Montréal pour la consignation des bouteilles de la Société des alcools du Québec (SAQ) et le lancement du mouvement citoyen *SAQ Consigne*, le gouvernement Legault entre de plain-pied dans un débat qui anime le Québec depuis une vingtaine d'années. Il faut y voir pour lui l'occasion de se démarquer, là où les précédents gouvernements ont échoué, et de mettre un terme à une aberration environnementale qui perdure depuis déjà bien trop longtemps.

Si effectivement 87 % des bouteilles de la SAQ sont récupérées, il faut savoir que récupérer ne veut pas dire recycler. Il faut surtout savoir qu'aucune bouteille parmi les quelque 220 millions vendues annuellement par notre société d'État, n'est en fait recyclée, refondue, sous forme de nouveaux contenants de verre.

La plus grande partie du verre récupéré par la collecte sélective municipale, notre bac de récupération, finit sa vie dans nos dépotoirs, sous une forme ou sous une autre (recouvrement journalier ou carrément éliminé). C'est un fait. L'autre partie, dont les quantités restent à être validées de façon indépendante, sert à des fins d'abrasifs ou d'ajout cimentaire, principalement dans du mobilier urbain. Et ce, dans des initiatives qui sont majoritairement appuyées ou financées par la SAQ elle-même. Ceci lui permet d'affirmer que des débouchés existent pour le verre qui sort de nos bacs de récupération, pour nous dire que finalement, rien ne doit être changé.

Même si le verre est un contaminant pour les autres matières recyclables et que la dernière crise du recyclage a démontré les limites de son efficacité, la collecte sélective municipale demeure avantageuse pour certains producteurs, dont la SAQ. Il n'existe effectivement aucun moyen d'en mesurer sa réelle performance environnementale, encore moins son bilan carbone. Il n'existe de surcroît aucun mécanisme de suivi, aucune traçabilité, une fois que les matières recyclables sont récupérées en bordure de rue. De plus, la gestion et la reddition de comptes découlant à ce système de récupération sont la responsabilité des municipalités.

En s'opposant à l'instauration de la consigne sur ses produits, la SAQ agit à l'encontre de l'intérêt public, de l'environnement et de l'économie. Implanté de la bonne façon, un système de consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux ne coûterait rien à l'État. Il permettrait surtout à une des plus grosses fonderies de verre, ici-même au Québec, de cesser d'importer sa matière première de provinces ou d'états américains où il existe une consigne sur ces contenants ; la qualité du verre récupéré par la consigne permettant sa refonte. Les marchés pour le recyclage du verre en verre existent donc au Québec, mais notre système de récupération actuel est incapable de les approvisionner en matière première de qualité, ce qui est en soit contre toute logique, et un immense gaspillage d'argent et de ressources.

L'objectif d'une consigne sur les bouteilles de la SAQ est bien sûr la refonte de cette matière pour fabriquer d'autres contenants de verre. Toutefois, pour les dizaines de millions de litres de vin importés en vrac et embouteillés ici, des bouteilles réutilisables pourraient être envisagées, ce que seul permet, encore une fois, un système de consigne.

Il est impératif de revoir et de bonifier nos modes de récupération, notamment en instaurant une consigne sur les bouteilles de vins et de spiritueux vendues par notre société des alcools du Québec. Il faut cesser de les mettre en opposition, mais plutôt miser sur leurs complémentarités. Il faut surtout mettre fin aux débats stériles et improductifs que ce dossier suscite. Le statu quo n'est plus une option.

Signataires :

Eau Secours

ENvironnement JEUnesse

Équiterre

Fondation David Suzuki

Fondation Rivières

Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Greenpeace

Nature Québec

Regroupement des éco-quartiers

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

Réseau québécois des groupes écologistes

Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec)

23 janvier 2019